



AG MLCC 85 - Vendéo

Samedi 7 mai 2022 de 14h00 à 18h00
La Vergne Babouin – 85000 La Roche sur Yon

A) PV Assemblée Générale Extraordinaire

Participants

Il y avait 23 adhérents à jour de leur cotisation (cf. la liste des émargements) et une vingtaine de personnes venues s'informer.

Ordre du jour

Introduction de l'AG par une présentation historique de l'association et du nouveau collectif de gestion mis en place le 31/01/2022, suite à la démission de l'équipe fondatrice.

1 – Modification des statuts

Après lecture des statuts modifiés, proposés par le collectif de gestion, l'assemblée générale des adhérents est satisfaite de l'orientation apportée par ces nouveaux statuts (dont la gestion collégiale, une participation élargie pour les adhérents, etc.).

Vote à l'unanimité (Pour : 23; Contre : 0; Abstention : 0).

2 – Modification de l'adresse du siège de l'association

L'adresse du siège social de l'association est transférée à la MDAV :

Maison Départementale des Associations de Vendée
184, boulevard Aristide Briand
85000 La Roche-sur-Yon

Vote à l'unanimité (Pour 23; Contre : 0; Abstention : 0).

B) PV de l'Assemblée Générale Ordinaire

Participants

Il y avait 23 adhérents à jour de leur cotisation (cf. la liste des émargements), et une vingtaine de personnes venues s'informer.

Ordre du jour

1 – Rapport d'activité

Lecture est donnée, par Christian Guittard – co-président – des actions mises en place par le collectif depuis le 31 janvier 2022, pour en arriver jusqu'à cette Assemblée Générale qui va permettre de rentrer dans le vif du sujet : la remise en circulation de la monnaie locale VendéO : Voir en annexe.

Vote à l'unanimité (Pour : 23; Contre : 0; Abstention : 0).

2 – Rapport Financier

Lecture est donnée, par Sylvie Belin – co-présidente – des informations concernant les comptes bancaires et le solde de chacun d'eux :

Nous avons repris les comptes de l'association MLCC 85 lors de l'assemblée Générale du 31/01/2022. Aucune présentation des comptes par l'ancien Président n'a été faite lors de cette Assemblée générale du 31/01/2022. Nous ne sommes pas en mesure **aujourd'hui** de vous présenter les comptes de résultat et le bilan comptable pour l'année 2021. Cependant, nous pouvons dire qu'il reste un solde positif de 2111.65€ sur le compte courant du Crédit Mutuel et également un solde positif de 1876.80 € sur un livret de placement à la NEF (Nouvelle Economie Fraternelle) au nom de l'association. Nous avons récupéré l'ensemble des VendéO représentant un montant global de 78848 VendéO.

L'association va se faire accompagner par la MDAV pour savoir comment redémarrer, sur une base de gestion saine et transparente, avec les éléments en notre possession.

Pour rappel, les VendéO échangés sont placés sur un compte de dépôt (fonds de garantie) à la NEF (Nouvelle Economie Fraternelle). La gestion de l'association se poursuit avec le compte bancaire ouvert au Crédit Mutuel, seule l'agence est modifiée et passe de la Roche sur Yon aux Herbiers, pour une question de proximité des personnes en charge de la trésorerie.

Vote à l'unanimité (Pour : 23; Contre : 0; Abstention : 0).

3 – Election du Collectif de gestion

Le collectif de gestion fonctionne depuis janvier avec 9 personnes sur un maximum de 12. La démission d'Alix Fleuriel (Noirmoutier) permet donc à 4 nouvelles personnes de postuler. Trois personnes proposent leur candidature :

- Hareau Monique (Palluau)
- Billy Danielle (La Roche)
- Delaire Sophie (Venansault)

Le vote se fait à bulletin secret. Les 11 personnes présentées recueillent le même nombre de voix, pour chacune d'entre elles (Pour : 23; Contre : 0; Abstention : 0).

Voir la liste avec les coordonnées des personnes, annexée au PV.

4 – Temps participatif

Ce temps a été organisé pour recueillir les avis et idées des adhérents et futurs adhérents présents à cette AG.

Des ateliers de réflexion, par petits groupes, sont proposés aux personnes présentes, à partir d'un questionnement sur la monnaie, ses valeurs, ses usages, son fonctionnement, etc.

Une synthèse sous forme d'échanges s'ensuit et commence à dégager quelques perspectives pour aider le collectif à préparer la remise en circulation du VendéO dans les prochains jours et semaines.

Après avoir remercié chaleureusement les personnes présentes pour leur participation active, les co-présidents invitent l'assemblée à poursuivre les discussions autour d'un moment convivial en extérieur, sous le soleil. A proximité, le stand VendéO offre la possibilité de signer son adhésion, de renouveler sa cotisation, d'effectuer du change, etc., et de continuer à s'informer.

Fait à La Roche-sur-Yon, le 7 mai 2022.

Signature des co-présidents :

Guittard Christian
(administration, communication)

Belin Sylvie
(gestion, comptabilité)

Nota :

La prochaine réunion du nouveau collectif de gestion est fixée au jeudi 12 mai 2022, à 18h30 aux Herbiers chez l'un des co-présidents. Elle pourra être suivie à distance en visio-conférence.